



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CASSE DES DÉPÔTS



**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée



**PLAN LITTORAL 21
MÉDITERRANÉE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 18 décembre 2020

- Plan Littoral 21 -

L'Etat, la Région Occitanie et la Banque des Territoires lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt « Rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie »

Afin d'accompagner la transformation des copropriétés et des meublés touristiques des communes littorales, l'Etat, la Région Occitanie et la Banque des Territoires lancent le 14 décembre un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cette opération s'inscrit dans l'une des priorités fixées par le Plan Littoral 21 : transformer durablement le littoral en Occitanie.

Sur le littoral d'Occitanie, près de **160 000 résidences secondaires** ont été construites entre les années 60 et 80. Ces habitations ont été construites avec des matériaux et des normes de confort et d'isolation qui sont aujourd'hui dépassées. Les objectifs visés par cet AMI sont la **modernisation et la montée en gamme des copropriétés et meublés touristiques** des communes littorales, permettant ainsi une meilleure gestion de ce patrimoine (location et vente), d'améliorer leur empreinte environnementale et de proposer ses logements pour de l'habitat permanent ainsi de mieux répondre à la croissance démographique du territoire. Il convient également d'encourager la mixité des habitants des communes littorales résidents permanents, touristes, saisonniers ou encore étudiants.

Cette démarche vise à s'inscrire dans les stratégies de développement des Communes littorales et à pleinement intégrer les enjeux écologiques et de résilience du littoral face aux risques climatiques (inondation, submersion, érosion).

Au total, jusqu'à **6 « démonstrateurs » innovants** seront sélectionnés, et auront vocation à servir d'exemples à l'ensemble des stations du littoral d'Occitanie. Cette expérimentation permettra de **tester des mesures, des modes de faire, des bouquets de solutions et des outils** pour engager une rénovation en profondeur.

Les porteurs de projet peuvent déposer leur candidature jusqu'à début février 2021 via les liens suivants: https://www.marches-publics.info/Annonces/MPI_AAPC_851564_0.htm et <https://www.laregion.fr/Appel-a-Manifestation-d-Interet-Renovation-des-coproprietes-et-des-meubles>

Un webinar dédié à cet AMI sera organisé le 12 janvier 2021 en présence des partenaires du Plan Littoral 21 (Région, Etat et Banque des Territoires) afin de répondre aux questions des collectivités souhaitant candidater.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement en ingénierie et d'une aide plafonnée à 250 000€, ne pouvant dépasser plus de 50% du coût du projet. Les projets non retenus feront également l'objet d'un accompagnement en ingénierie afin de les aider dans leur développement.

Création d'une dynamique aux services des collectivités du Littoral sur la problématique de la rénovation

Pour mener une action d'envergure sur la rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie, le Plan Littoral 21 prévoit de capitaliser sur les démarches en cours (service public intégré de la rénovation énergétique géré par l'AREC, travaux de la Direction Régionale de l'Environnement et du Logement et de l'Établissement Public Foncier...).

En complément de la mise en œuvre de cet AMI, le Plan Littoral 21 prévoit l'organisation d'ateliers régionaux sur les 18 prochains mois afin de suivre la réalisation des démonstrateurs sur les sites lauréats, de les partager avec les autres collectivités littorales afin d'envisager des solutions généralisables sur la base des retours d'expériences.

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES - Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU - Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr - @prefetoccitanie

Région Occitanie

Gwenaëlle Hatton : gwenaelle.hatton@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09

service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](#)

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts :

Céline Vallée – celine.vallee@caissedesdepots.fr – 05 62 73 61 56